

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 13 AVRIL 2023 COMMISSION CONSULTATIVE POUR UNE VILLE INCLUSIVE

Procès-verbal de la séance de la Commission consultative pour une ville inclusive de la Ville de Québec officiellement convoquée et tenue le **jeudi 13 avril 2023, de 17 h à 20 h 30 en mode hybride, soit** à l'Édifce Andrée-P.-Boucher, 1130, route de l'Église (salle de réception RC-15) ainsi que par visioconférence (Teams).

- Sont présents :**
- M. David Weiser, président de la Commission consultative et conseiller municipal du district du Plateau
 - M. Claude Lavoie, conseiller municipal du district de Saint-Rodrigue, président de l'Arrondissement de Charlesbourg
 - M^{me} Véronique Dallaire, conseillère municipale du district des Saules-Les Méandres (*par visioconférence*)
 - M. Simon April, commissaire
 - M^{me} Rachel Ruest, commissaire
 - M. Boufeldja Benabdallah, commissaire
 - M^{me} Aimée Dawson, commissaire
 - M. Juan Mansilla, commissaire
 - M. Mario Gagnon, commissaire (*par visioconférence*)
 - M^{me} Isabelle Genest, commissaire (*par visioconférence*)
 - M^{me} Guitté Hartog, commissaire (*par visioconférence*)
 - M^{me} Manon Collette, secrétaire de la Commission et conseillère-cadre, Service de l'interaction citoyenne
 - M. Martin Lefebvre, directeur, Service de l'interaction citoyenne
 - M^{me} Mélanie Courteau, conseillère à l'information, Service de l'interaction citoyenne
 - M^{me} Alexandra Mauger, conseillère en consultations publiques, Service de l'interaction citoyenne
 - M^{me} Iréna Florence Harris, experte-conseil en diversité, équité et inclusion, Direction générale
 - M^{me} Renée Fleury, conseillère en culture, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
 - M^{me} Ginette Bergevin, conseillère en culture, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
 - M^{me} Annie Morin, conseillère en communication, Service des communications
 - M^{me} Valérie Drolet, directrice de division, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
 - M^{me} Kélyna Poulin, conseillère en urbanisme, Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement
 - M^{me} Karine Crépault, conseillère, Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
- Sont absents :**
- M. Stéphane B. Picard, chef familial Picard/Lainé, Conseil de la Nation huronne-wendat. Commissaire
 - M. Briguel Mambou Dos Santos, commissaire
 - M^{me} Amélie Lainé, commissaire

1. Ouverture de la séance

La séance débute à 17 h 15. M. David Weiser, président de la Commission consultative pour une ville inclusive, confirme le quorum. M. Weiser souhaite la bienvenue et remercie les gens de leur présence. Il invite M^{me} Guitté Hartog à se présenter étant donné qu'elle assiste à la Commission pour une première fois. M^{me} Hartog soulève que les raisons de son implication à la Commission sont l'équité, la diversité ainsi que pour son travail. Elle souligne l'importance de construire des visions ensemble pour vivre dans un monde plus juste et créer des liens. M. Weiser remercie M^{me} Hartog de son intervention.

M. Weiser souligne que la construction de la Commission est en cours avec des ajustements. Il soulève l'importance que les commissaires aient plus d'informations afin de comprendre le fonctionnement et les dossiers de la Ville de Québec. Il est conscient que tous les commissaires ont hâte de discuter d'enjeux concrets.

M. Weiser informe les membres qu'un nouveau commissaire va se joindre à la rencontre. Il s'agit de M. Juan Mansilla. Il est chercheur postdoctoral au Centre interdisciplinaire de recherche en réadaptation et intégration sociale de l'Université Laval.

2. Affaires courantes

2.1. Adoption de l'ordre du jour du 13 avril 2023

L'ordre du jour est déposé pour son adoption. Sur la proposition de M^{me} Rachel Ruest, appuyé par M. Claude Lavoie, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

2.2. Approbation du procès-verbal du 12 janvier 2023

Le projet de procès-verbal du 12 janvier 2023 est déposé pour son approbation. Sur la proposition de M. Claude Lavoie, appuyé par M^{me} Aimée Dawson, le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

3. Sujets d'actualité et tour de table

Le président invite M^{me} Collette, secrétaire de la Commission, à présenter les suivis de la séance du 12 janvier 2023.

3.1. Champs de compétences municipales

Le 12 janvier 2023, M^{me} Lainé fait le souhait de mieux comprendre les champs de compétences municipales.

Une municipalité dispose de pouvoirs délégués en vertu des lois adoptées par l'Assemblée nationale du Québec. La Loi sur les compétences municipales aborde huit domaines : la culture, les loisirs, les activités communautaires et les parcs; le développement économique local; l'environnement; la sécurité; le transport; la salubrité; la production d'énergie et les systèmes communautaires de communication ainsi que les nuisances. Le site du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation est une source d'informations. Lien d'une vidéo explicative : <https://www.youtube.com/watch?v=lxybSYiRABU>

3.2. Mandat de la Commission consultative : énoncé à réviser

Le 12 janvier 2023, M. Benabdallah fait part de son inconfort en lien avec un énoncé du mandat de la Commission.

L'inconfort du commissaire est en lien avec l'énoncé « *Assurer le suivi de la mise en œuvre des stratégies de la Ville... »*. La secrétaire présente un nouvel énoncé en remplacement, soit : « *Formuler des recommandations sur la mise en œuvre des stratégies de la Ville en matière d'accessibilité universelle et de diversité, équité et inclusion ainsi que de son plan d'action en immigration.* Cette proposition est acceptée à l'unanimité par les commissaires.

3.3. Rapport du 10 novembre 2022 : Profils de citoyens au cœur de la Commission

Le 12 janvier 2023, le rapport du 10 novembre est présenté. Le tout est suivi d'une intervention de M^{me} Dawson.

Dans le rapport, 12 profils de citoyens sont identifiés. M^{me} Dawson propose l'ajout d'un 13^e profil, soit les personnes racisées. M^{me} Collette confirme que l'ajout est fait. La diapositive modifiée est présentée aux commissaires.

3.4. Activités éducatives et de sensibilisation

Le 12 janvier 2023, Chef Picard propose des activités éducatives et de sensibilisation dans les écoles.

La proposition du commissaire vise une meilleure compréhension des différents profils de citoyens. La secrétaire confirme aux commissaires présents que l'opportunité n'est pas dans les champs de compétences municipales. Bien que l'opportunité soit réellement pertinente, la Ville de Québec ne détient pas les leviers pour agir en milieu scolaire.

3.5. Modules de jeux pour enfants dans les parcs de la Ville de Québec

Le 12 janvier 2023, M^{me} Lainé intervient au sujet des modules de jeux au parc Saint-Louis-de-France.

La commissaire souhaite savoir comment se fait le choix des modules de jeux dans les parcs. Elle souligne la présence d'un tambour autochtone (tewegan) et d'un tipi perpétuant les stéréotypes. Un suivi a été fait auprès de M^{me} Marie-Hélène St-Onge, directrice du Service du loisir, des sports et de la vie communautaire. Voici sa réponse :

La Ville procède par appel d'offres avec un devis technique qui précise les besoins. Les fournisseurs déposent leur soumission et un comité interne fait l'évaluation des propositions. Le tewegan était offert dans le catalogue d'un fournisseur qui a soumissionné. Pour ce qui est d'impliquer la Commission, il serait complexe de l'intégrer dans tous les projets. Cependant, elle sera sollicitée si une soumission comporte des éléments liés aux Premières Nations. Dorénavant, la Ville va user de prudence avec tous modules de jeux à l'esprit autochtone.

3.6. Partenaires de la Stratégie de diversité, d'équité et d'inclusion

Le 12 janvier 2023, M. April intervient au sujet de Beneva à la suite de la présentation du Parcours du vivre-ensemble.

Suivant la présentation de M^{me} Harris, le commissaire soulève les difficultés des personnes handicapées pour obtenir des assurances. M^{me} Harris confirme avoir communiqué ce commentaire à Beneva. Elle est en attente d'une réponse.

M. Weiser remercie M^{me} Collette des suivis du 12 janvier dernier. Il invite M^{me} Harris à présenter l'état d'avancement du Parcours du vivre-ensemble. M^{me} Harris est experte-conseil en diversité, équité et inclusion à la Ville de Québec.

3.7. Le Parcours du vivre-ensemble

Le programme vise à outiller les citoyens et les entreprises à vivre dans la diversité. Les volets sont : sensibilisation des citoyens, formation et accompagnement en entreprise ainsi qu'accompagnement et activités d'apprentissage pour tous. Le lancement est à l'automne 2023. Des capsules vidéo sont présentées aux commissaires pour leurs commentaires.

M^{me} Dawson trouve les capsules vidéo intéressantes. Elles communiquent la diversité des personnes non binaires. Cependant, elle se demande si les comportements des gens vont vraiment changer.

M. Benabdallah souligne l'utilité des capsules. Cependant, il se questionne sur le mot « religion » qui n'apparaît pas. La religion étant une composante importante de la société. La recommandation qui en découle est l'ajout de la diversité religieuse dans une capsule vidéo avec l'utilisation d'un pictogramme englobant visuellement toutes les religions.

Le président M. Weiser remercie M^{me} Harris de son intervention en lien avec le Parcours du vivre-ensemble.

3.8. Bienvenue au commissaire M. Juan Mansilla

M. Weiser souhaite la bienvenue à M. Mansilla. Il l'invite à se présenter. Un tour de table est effectué afin que tous les participants à la séance se présentent et souhaitent la bienvenue à M. Mansilla.

4. Pause-repas avec conférence

M. Weiser invite M^{me} Valérie Drolet à prendre la parole. M^{me} Drolet est directrice de division au Service de la planification de l'aménagement et de l'environnement. Le sujet de la conférence est la Vision de la mobilité active 2023-2027.

4.1. Vision de la mobilité active 2023-2027

M^{me} Drolet présente ce qu'est la mobilité active ainsi que les bienfaits sur la santé, l'économie et la qualité de vie des citoyens. Elle souligne le potentiel à concrétiser, dont les 268 000 déplacements par jour à pied ou à vélo, en plus des 183 000 déplacements actifs actuels. Elle présente les grandes lignes de la Vision et soulève qu'un processus de consultation a été effectué. Elle précise les orientations pour bâtir la ville de demain. Faits saillants des interventions:

M. Benabdallah suggère l'ajout d'un point incitant les médecins à encourager leurs patients à bouger. M^{me} Drolet confirme qu'il y a un comité de suivi où se joindront des membres d'une association de médecins.

M^{me} Dawson demande s'il y a des standards pour la durée d'une traverse pour les piétons. M^{me} Drolet indique que la Ville travaille à diminuer l'attente, améliorer le confort et la sécurité du piéton. M^{me} Bergevin précise que les temps de traverse augmentent annuellement. D'ailleurs, 47 feux piétons ont été allongés dans la dernière année.

M. Mansilla remarque qu'une problématique est de négocier l'espace entre les usagers. Il questionne les modèles de corridors coûteux. M^{me} Drolet répond que les corridors présentés nécessitent des investissements, des aménagements et un partage de l'espace. Le même standard ne peut être appliqué partout. Il faut privilégier des corridors importants. La Ville souhaite aussi offrir des choix sécuritaires en plus de faciliter les déplacements des citoyens (RTC, Flexibus, etc.).

M. Weiser remercie M^{me} Drolet pour sa présentation. Il félicite aussi M. Lavoie qui a fait en sorte qu'un représentant de la Table de concertation en accessibilité universelle (TCAU) soit présent sur le comité de la Vision de la mobilité active.

5. Suivis des secteurs

Le président invite M^{me} Collette à présenter la programmation 2023. La secrétaire rappelle que la Commission consultative cible 4 grands secteurs : 1. aménagement urbain; 2. mobilité durable; 3. sports, loisirs et vie communautaire; 4. accessibilité universelle. Des présentations sont à venir par secteur. Étant donné qu'il y a beaucoup de contenu, il est possible que des sujets soient reportés selon l'avancement des travaux. La programmation est donc évolutive.

5.1. Secteur 1 | Aménagement urbain

5.1.1. Plan d'urbanisme révisé

La Ville travaille sur la révision de ce plan. Une présentation est prévue lors de la 3^e séance de la Commission.

5.2. Secteur 2 | Mobilité durable

5.2.1. Vision de la mobilité active 2023-2027

Le plan d'action est en développement et des suivis réguliers sont à prévoir avec la Commission consultative.

5.2.2. Tramway - Comité de liaison avec la communauté

Le président rappelle que la Commission a des commissaires délégués au Comité de liaison du tramway. Il s'agit de M. Benabdallah, de M^{me} Ruest et de M^{me} Genest. Mme Genest est invitée à présenter les faits saillants.

Le but est d'aborder les sujets avec les bonnes personnes au bon moment. Les objectifs sont de permettre des échanges constructifs, présenter les travaux, le bilan des plaintes ainsi que les mesures d'atténuation. Le mandat est pour la durée des travaux du tramway et les 24 premiers mois de la phase d'exploitation, soit jusqu'en 2030.

Les membres sont des présidents de conseils de quartier, des représentants de diverses populations, de la Chambre de commerce et de la communauté d'affaires. Il y a des ressources techniques de la Ville, du RTC et du partenaire privé pour l'infrastructure. Les coprésidents sont M^{me} Maude Mercier-Larouche et M. Daniel Genest.

La première rencontre s'est tenue le 27 octobre 2022 avec 28 personnes présentes. Le mandat, le rôle, les moyens de consultations et de communications avec la population sont présentés. La prochaine rencontre est le 1^{er} mai 2023. Le bilan des travaux préparatoires 2022 ainsi que les travaux à venir pour 2023 sont à l'ordre du jour.

M. Weiser remercie M^{me} Genest et il félicite les commissaires pour leur engagement au Comité de liaison.

5.3. Secteur 3 | Sports, loisirs et vie communautaire

5.3.1. Vision de l'itinérance

Le Président invite M^{me} Karine Crépault, conseillère en loisirs, sports et vie communautaire ainsi que M^{me} Alexandra Mauer, conseillère en consultations publiques, à présenter la démarche pour la Vision de l'itinérance.

La Ville souhaite agir en prévention et en réduction des situations d'itinérance. Elle désire soutenir les personnes qui se retrouvent ou qui sont à risque de se retrouver dans une situation d'itinérance. Le dépôt de la Vision est à l'automne 2023. La première consultation s'est tenue en février 2023. Des rencontres d'échanges sont en cours.

St-Roch est soulevé comme un lieu avec des personnes en situation d'itinérance. Citoyens et commerçants vivent des situations difficiles tout en ayant de l'empathie. Renforcer le filet social est important. Les priorités entendues : des logements d'urgence, l'aide en santé mentale, alimentaire et sociale ainsi que l'approche communautaire.

Mme Genest demande si la Ville tient compte de l'itinérance cachée. M^{me} Crépault confirme que les personnes rencontrées sont en situation d'itinérance visible. L'itinérance cachée est importante et complexe à documenter. Les femmes sont davantage touchées. La Ville souhaite mettre en place des stratégies avec les organismes d'aide.

M^{me} Ruest souhaite savoir comment est le maillage avec le CIUSSSCN. Le gouvernement a un plan à mettre en place. M. Benabdallah souligne que le gouvernement du Québec est responsable de ses engagements. M^{me} Crépault indique que la Ville collabore avec le CIUSSSCN, notamment avec la direction Santé mentale, dépendance et itinérance.

M. Benabdallah soulève qu'un colloque sur l'itinérance a été organisé à Montréal en septembre 2022. Des personnes ont parlé de leur expérience et du manque d'empathie de la population. Le regard porté sur elles n'aide pas et fait en sorte qu'elles s'enfoncent davantage et craignent d'aller chercher de l'aide.

M^{me} Dawson souhaite en apprendre davantage sur les commentaires à l'égard des policiers de la Ville de Québec. M^{me} Crépault répond que les personnes en situation d'itinérance considèrent les policiers aidants et présents. Les intervenants psychosociaux sont les premiers qui accompagnent ces personnes de façon préventive.

M. Mansilla souligne l'importance de soutenir les organismes et le salaire des travailleurs en première ligne.

M. Gagnon demande s'il y a une action d'ici l'automne pour aider les organismes qui vivent des années difficiles. Il y a de plus en plus de fermetures de jour et les intervenants sont épuisés. Cet été, on anticipe une cohabitation difficile avec des personnes en situation d'itinérance dites plus dérangeantes. M^{me} Crépault confirme qu'il n'y a pas de nouveauté. Cependant, une équipe s'occupe du maintien à travers les interventions agiles de la Ville.

M. Gagnon souhaite que la reconnaissance de la citoyenneté des personnes sans adresse fixe soit discutée. S'il n'y a pas reconnaissance, il y a un problème dans les rapports de forces égalitaires. Il s'agit d'un irritant qui crée de la précarité et de la peur. Il recommande qu'une définition de cette reconnaissance soit incluse dans la Vision de l'itinérance. Toute personne doit être reconnue en tant que citoyen, avec tous ses droits, devoirs et obligations.

Atelier | M^{me} Mauger anime une discussion visant à identifier des principes directeurs en lien avec la Vision de l'itinérance. Voici ce qui est nommé par les commissaires présents :

- Inclusion et équité
- Sécurité : pour soi et pour les personnes en situation d'itinérance
- Complémentarité avec les autres organisations, le rôle de chacun et mise en commun des ressources
- Regard empathique (sensibilisation)
- Reconnaissance de la citoyenneté (autre qu'une adresse fixe)
- Donner la parole aux personnes concernées (davantage d'écoute)
- Sentiment d'urgence à agir (ne pas attendre la Vision, agir en amont)
- Itinérance invisible (cachée) à ajouter dans la Vision
- Promouvoir les emplois liés à la prévention (attraction)
- Être une courroie de transmission

M. Weiser remercie M^{mes} Crépault et Mauger pour la présentation et l'atelier en lien avec la Vision de l'itinérance.

5.3.2. Vision intégrée

M. Weiser explique que la Vision intégrée, regroupant les orientations en matière d'activités physiques, sportives et de plein air, familiales et de développement social, sera discutée lors d'une autre séance de la Commission. Ce dossier est en réflexion, bien que toutes les composantes demeurent des priorités pour la Ville de Québec.

6. Suivis du sous-comité sectoriel

M. Weiser invite M. Lavoie à prendre la parole. M. Lavoie est l' élu responsable du sous-comité sectoriel en accessibilité universelle. Il est invité à faire le suivi des rencontres du sous-comité sectoriel.

6.1. Secteur 4 | Accessibilité universelle

M. Lavoie présente les commissaires délégués. Il s'agit de M^{me} Ruest, M. April et de M. Lavoie. Il souligne la contribution de M^{mes} Bergevin et Collette. Il y a eu trois (3) rencontres (9 février, 23 mars et 6 avril). Les dossiers couverts: convenir de la mission et du rôle; la présentation du 13 avril 2023; étude de cas portant sur la rue Saint-Jean en mode piéton.

M. Lavoie présente la mission et le rôle du sous-comité sectoriel. La mission est d'approfondir les enjeux en accessibilité universelle. Le rôle est d'être l'escouade à interpellier à la Ville de Québec. Le sous-comité souhaite être consulté pour des sujets précis, chauds ou ponctuels afin de transmettre son point de vue. Il souhaite aussi formuler des recommandations sur la mise en œuvre des stratégies en matière d'accessibilité universelle.

6.1.1. Plan d'action en accessibilité universelle 2021-2024

M. Lavoie invite M^{me} Bergevin à prendre la parole. M^{me} Bergevin est conseillère en culture, loisirs et vie communautaire. Elle est responsable du dossier de l'accessibilité universelle. Voici les faits saillants:

La Vision de la Ville est de faire de Québec une communauté solidaire et inclusive en intégrant dans ses actions, les principes de l'accessibilité universelle. L'approche en matière d'accessibilité universelle est d'assurer la participation sociale de tous les citoyens, sans égard à leurs caractéristiques personnelles, en leur donnant accès aux lieux, aux équipements, aux services, aux programmes, à l'information, etc.

145 mesures sont identifiées au Plan d'action en accessibilité universelle 2021-2024. Elles sont établies par l'organisation municipale et elles sont travaillées en équipe interne. Un réseau d'une vingtaine de personnes, de plusieurs services, est responsable de la mise en œuvre du plan d'action.

M. Mansilla demande si l'équipe en accessibilité universelle travaille avec celle de la mobilité active. La réponse est oui. Le Service du transport et de la mobilité intelligente est impliqué à la Table de concertation en accessibilité universelle (TCAU). La TCAU a eu une présentation sur la Vision de la mobilité active et elle est consultée dans le cadre de divers projets. Un membre de la TCAU va siéger sur le comité de suivi de la Vision de la mobilité active.

M. Mansilla demande des précisions sur le protocole enclenché pour un projet : la gestion des immeubles sollicite M^{me} Bergevin qui interpelle le ROP03, le CIUSSSCN et la Table de concertation des aînés afin qu'ils délèguent une personne pour le comité consultatif. La gestion des immeubles est responsable des projets de rénovation et de construction. Un chargé de projet est nommé et il y a la création d'un comité consultatif à la TCAU. Près de 25 projets sont suivis par la TCAU. La TCAU interpelle les spécialistes de la Ville (urbanismes, architectes, etc.).

M^{me} Dawson remercie l'équipe et exprime sa fierté de vivre ici en constatant toutes les actions réalisées en accessibilité universelle qui sont essentielles.

M^{me} Ruest soulève les consultations au Sommet des aînés. Les participants ont nommé des éléments pour l'habitation et l'intergénérationnel, etc. Elle demande si le tout est pris en compte en prévision du futur plan. M^{me} Bergevin confirme que le Sommet des aînés est un intrant important à la démarche du prochain plan d'action.

M. Weiser soulève que la Ville fait beaucoup d'efforts en matière d'accessibilité universelle. À ses débuts comme conseiller, il croyait que c'était une obligation d'avoir une rampe d'accès pour un commerce en rénovation. Il demande ce qui a été fait à la Ville. M^{me} Bergevin confirme qu'un comité de travail a été créé avec la Gestion du territoire pour discuter des permis. La Ville de Québec souhaite bonifier les exigences.

M^{me} Dallaire explique que la révision du guide pratique en accessibilité universelle va permettre de bonifier les exigences. Ce sujet fait partie des réflexions pour entamer la révision. La Commission peut être mise à profit.

M^{me} Bergevin précise que la Ville a adopté le Code du bâtiment 2010. La municipalité a du pouvoir sur certaines composantes. D'autres composantes sont sous la responsabilité de la Régie du bâtiment. La Ville est à l'étape d'adopter le Code du bâtiment 2015. M. Benabdallah considère que c'est pour le bien de la population. Dans toute réhabilitation de bâtiments, il est important de se conformer au Code du bâtiment.

M. April mentionne que la Ville offre un programme (PEA) pour aider les petits commerces à devenir plus accessibles. Il recommande de bien communiquer ce programme. M^{me} Dallaire propose que le [Programme petits établissements accessibles](#) (PEA) soit présenté aux membres de la Commission lors d'une prochaine séance.

M. Lavoie remercie M^{me} Bergevin pour sa présentation. Il mentionne que la Ville en fait beaucoup en matière d'accessibilité universelle. Il remercie aussi M. April de sa contribution étant donné qu'il est très souvent consulté.

6.1.2. Étude de cas | Rue Saint-Jean en mode piéton

Le sous-comité sectoriel est interpellé pour sa première étude de cas. Elle porte sur la rue Saint-Jean en mode piéton. Deux (2) rencontres se sont tenues. Le 23 mars, en présence de M. Dumas, conseiller en développement économique et le 6 avril, en présence de la SDC du Vieux-Québec. Le procès-verbal est en rédaction.

M. Weiser mentionne que cette première étude de cas est une victoire parce que le vivre-ensemble, c'est le dialogue. La Commission est créée pour que des gens de différents secteurs puissent interagir. La SDC a pris le temps de communiquer avec les commissaires délégués au sous-comité sectoriel en accessibilité universelle.

M. Benabdallah demande si d'autres aspects sont considérés. Le sous-comité sectoriel confirme l'enjeu de sécurité lié à une personne non voyante qui longe naturellement les murs des immeubles pour s'orienter. Le chien guide a pour mission de diriger la personne vers le trottoir. Il ne va pas au centre de la rue. Aussi, peu de personnes en fauteuil roulant et de personnes handicapées vont dans le Vieux-Québec. Les déplacements y sont très difficiles.

M^{me} Dallaire demande des précisions à propos des mandats. Le sous-comité a reçu un mandat portant sur la rue Saint-Jean. Advenant une étude plus globale, elle demande si le mandat est envoyé au sous-comité ou à la TCAU.

M. Lavoie confirme que l'étude de cas est une demande de la Ville confiée à la Commission consultative. De son point de vue, les démarches peuvent coexister, sauf s'il faut réfléchir à l'ensemble de nos artères commerciales.

M. Lefebvre soulève que la Commission a le mandat de faire des recommandations au Comité exécutif de la Ville. Donc, elle peut faire une recommandation pour accroître la démarche si elle le juge nécessaire.

M^{me} Dallaire rappelle que la TCAU a aussi un pouvoir de recommandation. De son point de vue, il faut bien départager la TCAU et la Commission consultative pour une ville inclusive.

M. Lavoie souligne que pour l'étude de cas, des discussions sont en cours avec le Cabinet et le Développement économique afin de trouver une solution répondant aux usagers.

M. Lavoie redonne la parole à M. Weiser pour la suite de la séance.

7. Conclusion et mot de la fin

7.1. Rencontres à huis clos des commissaires

M. Weiser soulève que M. Benabdallah souhaite des rencontres à huis clos entre commissaires afin de pouvoir formuler des recommandations sans la présence d'élus et d'employés. Ce point est à discuter à la prochaine séance.

7.2. Gestion documentaire

L'équipe interne travaille à convenir de la meilleure façon d'archiver les documents publics en lien avec les travaux de la Commission. Le but est qu'ils soient disponibles dans le site Web de la Ville. Les commissaires recevront l'information prochainement.

7.3. Dates des prochaines séances

M. Weiser précise qu'en raison des vacances estivales, les dates des prochaines séances sont à revoir. Conséquemment, la séance du 17 août est reportée en septembre et celle du 12 octobre, en novembre. Les nouvelles dates des séances sont à confirmer par M^{me} Collette, secrétaire de la Commission consultative pour une ville inclusive.

7.4. Clôture de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, M. Weiser déclare la levée de la séance de la Commission consultative à 20h35.



David Weiser
Président de la Commission consultative



Manon Collette
Secrétaire de la Commission consultative

APPROUVÉ : Jeudi 14 septembre 2023
 À la troisième séance de la Commission consultative pour une ville inclusive